



Préfecture
Direction de la citoyenneté
Bureau des procédures environnementales

Affaire suivie par Marie-Claire DEL CORTE
tel 0237277064
Mel : pref-environnement@eure-et-loir.gouv.fr

Chartres, le **23 JAN. 2020**

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 4 septembre 2019, vous avez transmis un porté à connaissance concernant une demande de modification des conditions d'exploitation du parc éolien situé sur le territoire de la commune de Fontaine-la-Guyon.

Cette modification porte sur les dimensions du poste de livraison électrique.

Au vu des éléments fournis et de leur instruction par l'inspection des installations classés et en application des dispositions réglementaires, je vous informe que les modifications dimensionnelles du poste de livraison demandées ne présentent pas un caractère substantiel. Elles peuvent par conséquent être mises en œuvre sans autre modification.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète,
Pour la Préfète, le Secrétaire Général

Régis ELBEZ

Monsieur Didier HELLSTERN
Directeur Région Nord de la SARL EOLIS
EDF Renouvelables France
Parc Éolien de Fontaine la Guyon
Cœur Défense – Tour B
100, esplanade du Général de Gaulle

92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

copie à la DREAL UD28

